



Université de Bretagne Occidentale

Brest,
le 15 novembre 2019

Communiqué

PRECARITE ETUDIANTE : UNE PRIORITE NATIONALE !

Le geste tragique d'un étudiant lyonnais interpelle l'ensemble de la communauté universitaire sur la question de la précarité étudiante. Que ce soit à Lyon, à Brest ou à Quimper, de très nombreux étudiants vivent dans des conditions matérielles extrêmement difficiles, qui impactent aussi bien leur vie quotidienne que leurs chances de réussite dans leurs études.

A l'UBO, et ce même si les villes de Bretagne occidentale connaissent une moins forte pression locative qu'ailleurs, près d'un étudiant sur deux est contraint de travailler pour financer ses études.

Bien des étudiants doivent le faire dans des proportions et des conditions qui nuisent gravement à leur capacité de mener à bien convenablement leur cursus, qu'il s'agisse des enseignements à suivre ou de l'important travail personnel qui leur est demandé.

De plus, la nature des emplois disponibles aujourd'hui pour les étudiants a tendance à accroître leur précarité, en termes d'horaires ou de conditions sociales.

Enfin, à l'heure où la mobilité internationale constitue un indéniable facteur de réussite et d'insertion professionnelle, le manque de ressources constitue là aussi un frein majeur pour bon nombre de nos étudiants.

Face à cette réalité, même si l'UBO agit au côté du CROUS de Bretagne pour lutter dans la mesure de leurs faibles moyens contre cette précarité, force est de constater que la République ne fournit absolument pas l'effort nécessaire aujourd'hui pour accompagner cette génération d'étudiants.

Le budget alloué aux établissements stagne depuis des années alors que le nombre d'étudiants a considérablement augmenté, ce qui détériore les conditions d'accueil et d'études et installe nos universités dans une situation de pénurie durable de moyens ; le système actuel des bourses, qui n'a pas su s'adapter à la réalité nouvelle de la condition étudiante, échoue à prendre en compte bon nombre de situations douloureuses ; la "libéralisation" de certaines normes relatives au droit du travail a engendré de nouvelles pratiques qui renforcent la précarité de l'emploi étudiant.

Alors que le Président de la République exprime fréquemment sa volonté de faire de

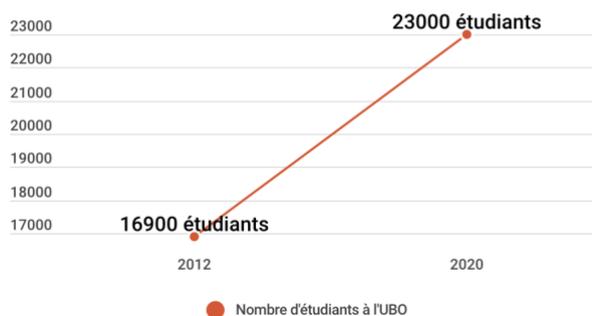
l'enseignement supérieur une priorité, liée à l'absolue nécessité d'augmenter le niveau moyen de qualification de la population française à l'heure de la mondialisation, il convient désormais que cette volonté se traduise par des actes et des choix budgétaires enfin à la hauteur de cette louable ambition.

L'UBO tient à apporter son soutien à la famille et aux proches de l'étudiant qui s'est immolé vendredi 8 novembre à Lyon et recommande vivement aux pouvoirs publics nationaux de prendre enfin la mesure de l'urgence à agir en faveur de la jeunesse et de ses conditions de formation aujourd'hui dégradées.

LA SITUATION A L'UBO EN QUELQUES CHIFFRES :



+ 36% entre 2012 et 2020



33% d'étudiants boursiers

Effectifs UBO 23000 Etudiants boursiers 7590



**40% environ exercent une
activité professionnelle**

Exercent une activité professionnelle Effectifs UBO 23000

